

L'ONEE asphyxié par les impayés des régies

- Plus de 3,5 milliards de DH en souffrance
- Pour l'instant, aucune recapitalisation envisagée
- La tarification à revoir

LE résultat déficitaire attendu par l'Office national de l'Eau et de l'Electricité (ONEE), 1,11 milliard de DH après un bénéfice de 1,9 milliard en 2018, témoigne de la fragilité de sa situation financière. Celle-ci est accentuée par la hausse du prix des combustibles à l'international: le cours du charbon a augmenté de 6% alors que celui du pétrole et du gaz naturel de 15%.

Cette fragilité tient aussi aux changements intervenus au niveau de l'écosystème énergie. D'abord la hausse prévue de 35% de la part des énergies renou-

velables qui contribuerait aussi, selon des responsables, à «l'amenuisement de la marge de l'Onee». Ensuite, «les effets du changement climatique ren-

Le service de la dette est également en hausse continue pour financer le programme d'investissement et les besoins d'exploitation.

Une tarification inappropriée

LE système de tarification actuel de l'eau et de l'électricité est jugé inapproprié. Les responsables de l'Office national de l'eau et de l'électricité listent plusieurs contraintes. D'abord la réalisation de marges négatives sur les ventes relatives à l'électricité moyenne tension et basse tension ainsi que la distribution de l'eau potable et l'assainissement liquide.

Vient ensuite, l'absence de mécanisme d'indexation/d'ajustement ou de compensation par l'Etat pour que le tarif de vente reflète la réalité des coûts en fonction des fluctuations des prix de l'énergie achetée et des intrants.

L'office parle aussi du tassement de la consommation dans les tranches inférieures (1 et 2), de l'outil de péréquation à travers les surtaxes qui a atteint ses limites pour l'eau potable. La taxe pour la promotion du paysage audiovisuel national, quant à elle, ne fait qu'alourdir le coût de l'électricité pour les ménages. □

chérissent les coûts de production des services d'eau et d'assainissement».

Cet office, qui mène des négociations pour un nouveau contrat programme, n'arrive toujours pas à régler le problème du crédit TVA. Le protocole d'accord signé avec l'Etat en 2015 a réglé le stock antérieur à décembre 2013 qui s'élevait à 2,5 milliards de DH mais n'a pas résolu entièrement le problème.

L'Onee finance le crédit de TVA transféré par les producteurs privés de l'électricité auxquels il est lié par des contrats de concession. Ce crédit s'explique par l'écart entre le taux de TVA appliqué au charbon (20%) et celui de l'électricité (14%). Un écart qui ne peut être comblé que par une harmonisation des taux mais le gouvernement n'arrive toujours pas à trancher.

L'Office compose aussi avec le butoir né de la différence de taux de TVA entre l'investissement (20%) alors que l'eau potable ainsi que l'assainissement sont à 7%. Cela s'est soldé par un crédit

de 150 millions de DH à fin décembre 2018.

Autre contrainte, l'accumulation des impayés par les régies, les établissements publics et les collectivités locales. Ces créances se chiffrent à plusieurs milliards de DH. En 2014, ils s'élevaient à 3,5 milliards de DH. Dans sa feuille de route 2019-2023, l'Onee table sur la «normalisation» des relations avec les distributeurs, l'appui de l'Etat pour la mobilisation de l'assiette foncière et son accompagnement dans le recouvrement de ses créances.

Cette feuille de route vise aussi la réalisation de l'équilibre économique et financier et le développement du «business model». Cela devrait s'effectuer à travers notamment le renforcement des capitaux propres, la rationalisation des investissements et l'optimisation des charges, la mise en place d'une salle des marchés ainsi que par la diversification des sources de financement (la titrisation, le leasing, la cession des actifs, etc.).

L'Office veut également renforcer la gouvernance à travers la mise en œuvre effective du regroupement. Une centaine de mesures dans ce sens ont été élaborées dans différents domaines (achats, ressources humaines, moyens communs, planification stratégique, ...) mais le rythme de mise en œuvre a été marqué par beaucoup de lenteur. Les responsables relèvent que «les leviers de financement du futur contrat-programme 2019-2023 ne prévoient pas pour l'instant une nouvelle recapitalisation, mais sont beaucoup plus axés notamment sur les dotations d'investissement et d'exploitation, le recouvrement du déficit des gérances de l'eau potable et de l'assainissement et le recouvrement des créances». □

Khadija MASMOUDI

51,6 milliards de DH d'investissements

POUR la période 2019-2023, l'Onee dispose d'un portefeuille d'investissements de l'ordre de 51,6 milliards dont 26,1 milliards sont dédiés à l'électricité. Dans la production d'électricité (8,6 milliards de DH), plusieurs projets d'une capacité additionnelle de 4.262 MW dont 4.240 MW à base d'énergie renouvelable sont prévus. Au menu figure notamment la réalisation de la centrale thermique diesel de Dakhla (22 MW) et de la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) Abdelmoumen (350 MW). Au-delà de 2023, le plan d'équipement prévoit l'extension de la nouvelle centrale à charbon propre de Jerada de 350 MW ainsi que la poursuite du développement des projets renouvelables permettant le dépassement de l'objectif national fixé à 52%.

L'ONEE envisage également le développement de son réseau de transport notamment pour les besoins d'évacuation de l'énergie qui sera produite par les nouveaux ouvrages et l'amélioration des performances et de la sécurité du réseau. Par ailleurs, l'Office examine plusieurs projets d'interconnexion avec les pays voisins notamment le Portugal et la Mauritanie. □